

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL des VALLÉES de la VOULZIE et du DRAGON**

**MARCHÉ PUBLIC PASSÉ SELON UNE PROCÉDURE ADAPTÉE  
AVIS DE PUBLICITÉ**

**NOM ET ADRESSE DE L'ACHETEUR** : SYNDICAT INTERCOMMUNAL des VALLÉES de la VOULZIE et du DRAGON (S.I.V.V.D.)

**OBJET** : Entretien des terrains et des vestiaires des stades de la BAUDE et Rémy DAMANDE

**CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES** :

- . Fournitures et matériel nécessaires à l'entretien des bâtiments, voies et espaces verts,
- . Prestations relatives aux activités sportives,
- . Entretien et surveillance des bâtiments, voies et espaces verts.

**LIEUX D'EXÉCUTION** : Stades de la BAUDE à Sainte-Colombe et Rémy DAMANDE à Saint-Loup-de-Naud.

**TYPE DE MARCHÉ** : Marché public passé selon une procédure adaptée.

**DURÉE DU MARCHÉ** :

Le présent marché prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour une période d'un an reconductible une fois pour une durée d'un an par reconduction expresse, sans que le délai maximal ne puisse excéder le 31 décembre 2027.

**CONTACT** : Direction/Service : S.I.V.V.D. – Siège social MAIRIE de LONGUEVILLE  
Adresse : 13 rue Henri Fouilleret 77650 LONGUEVILLE  
Tél : 01 64 08 61 33

**DATE LIMITE de RÉCEPTION des CANDIDATURES et des OFFRES** : 20 novembre 2025 à 12 heures.

**MODALITÉS DE REMISE DES OFFRES** :

Offres à déposer sur le site <http://www.maximilien.fr>

**CONDITIONS DE PARTICIPATION** :

Les candidats devront produire à l'appui de leur candidature les éléments suivants :

- Lettre de candidature DC1,
- Déclaration du candidat DC2,
- Références professionnelles,
- Effectifs et moyens techniques de l'entreprise,
- Certificat d'inscription au registre professionnel ou au registre du commerce (dans les conditions prévues par la législation de l'Etat où le candidat est établi, en cas d'entreprise étrangère), ou le cas échéant, motif de non indication d'un numéro d'enregistrement,
- Attestation d'assurance.

**CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDATS** :

- Effectifs et moyens techniques de l'entreprise affectés à l'objet de cette consultation.

**CRITÈRES D'ATTRIBUTION** :

Offre la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessus :

- Valeur technique et moyens humains et matériel de l'entreprise 40 %,
- Prix 60 %.

**DATES D'AFFICHAGE** : du 24 octobre 2025 au 20 novembre 2025  
en Mairies de Longueville, Sainte-Colombe et Saint-Loup-de-Naud  
**PUBLICATION** : <http://www.maximilien.fr>

Le Président,  
Francis PICCOLO  
MAIRIE  
LONGUEVILLE  
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES VALLÉES DE LA VOULZIE ET DU DRAGON